



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Vélo Maniac Jeune COOP de l'école Paul-Hubert s'investit dans l'organisation du Vélo Bazar de l'Association Rimouski Ville cyclable : L'événement est un franc succès !

Rimouski, le 17 mai 2012 – La Commission scolaire des Phares est fière de souligner que des membres de la Vélo Maniac Jeune COOP ont volontairement prêté main forte aux organisateurs du Vélo Bazar 2012, qui a eu lieu le samedi 5 mai dernier. Leur participation a permis d'ouvrir 4 écoles dans autant de municipalités de Rimouski-Neigette et de La Mitis, en plus du point de chute habituel, situé à l'école Élisabeth-Turgeon, afin de faciliter la cueillette de vélos. Une équipe issue de la Vélo Maniac Jeune COOP était donc à pied d'œuvre dans les districts de Bic et de Sainte-Blandine, à Saint-Anaclet-de-Lessard, ainsi qu'à Mont-Joli, afin de recueillir le plus de dons possible.

La Commission scolaire des Phares a également permis aux organisateurs de l'événement de louer un camion afin d'aller recueillir les vélos dans les différents points de chute et même quelques-uns chez des donateurs qui ne pouvaient pas les apporter. L'Association Rimouski Ville cyclable, en partenariat avec la Vélo Maniac Jeune COOP, a recueilli 140 vélos au total lors de cette journée – près de trois fois plus que lors de la collecte de l'an dernier.

« L'idée de distribuer des vélos aux jeunes qui en ont besoin est le point commun entre le Vélo Bazar et notre Jeune COOP. C'est pourquoi nous nous sommes investis dans cette collecte orchestrée par l'Association Rimouski Ville cyclable et appuyée par notre Commission scolaire. Nous réparons ces vélos et les distribuons aux élèves de la Commission scolaire, tout en permettant aux élèves du Plateau de travail membres de la Vélo Maniac Jeune COOP de développer de bonnes habitudes de travailleurs et leurs connaissances en mécanique de vélos. Environ 50 demandes des écoles primaires de la Commission scolaire devraient être comblées d'ici la fin de juin de cette année. Les demandes qui ne seront pas comblées pourront l'être au cours de l'année suivante. C'est un avantage important et nouveau que nous donne l'existence de la



COOP : toutes les demandes faites seront traitées en continuité », observe Mme Louise Arsenault, enseignante à l'école Paul-Hubert.

Rappelons que la Vélo Maniac Jeune COOP est une coopérative de revalorisation de vélos usagés lancée en octobre 2011 par les élèves de la Formation préparatoire au travail (FPT 2) de l'école Paul-Hubert. Elle se donne pour mission de fournir gratuitement des vélos usagés en bon état aux jeunes de la Commission scolaire des Phares et, pour ce qui concerne les vélos d'adultes, aux organismes communautaires de son territoire.

La Commission scolaire des Phares et la Vélo Maniac Jeune COOP remercient chaleureusement leurs partenaires dans ce projet, la Caisse Desjardins de Rimouski, la compagnie Louis Garneau et l'Association Rimouski Ville cyclable.

-30-

Source : Mme Louise Arsenault
Enseignante
École Paul-Hubert
418 724-3439, poste 2020

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

